

En tant qu'employeur, vous êtes responsable de la sécurité et de la santé de vos travailleurs. En inventoriant les risques pour les travailleurs dans votre secteur et votre entreprise, et en prenant les mesures de prévention nécessaires, vous veillez à leur bien-être. Ce document vous servira de base pour inventorier les risques.

Sur la base de notre expérience dans votre secteur, nous vous proposons un aperçu des éventuels postes de travail et risques qui se présentent dans les entreprises de votre secteur. Cela ne signifie pas nécessairement que tous ces postes de travail et risques sont d'application pour votre entreprise. Il s'agit d'un point de départ en vue de poursuivre l'inventorisation et l'analyse.

Comment cela fonctionne-t-il concrètement ?

- Nous vous conseillons de bien conserver ce document. Celui-ci doit être présenté en cas d'inspection sociale.
- Dans le cadre du plan quinquennal, nous reprendrons contact avec vous après avoir reçu votre cotisation. Ce document sera ensuite adapté à la situation spécifique de votre entreprise au niveau des postes de travail et des risques.
- Sur la base des analyses de risques, Mensura vous fera les propositions nécessaires afin d'éviter ou de maîtriser ces risques.
- Si vous avez des questions ou des remarques à formuler dans l'intervalle, n'hésitez pas à vous adresser à votre expert en prévention Mensura. Vous trouverez les données sur votre document d'identification.

Tout ceci fait partie des services de Mensura Service Externe de Prévention et de Protection au travail.

Les postes de travail et les risques

Poste de travail : Conducteurs de poids lourds et de camions		8332 (*)
Risico's (**)	03.04.00.00	Contraintes ergonomiques
	01.00.00.00	Poste de sécurité
	01.00.00.01	Sélection Médicale Chauffeur

Poste de travail : Conducteurs de chariots élévateurs		8344 (*)
Risico's (**)	03.02.03.01	Vibrations transmises à l'ensemble du corps
	01.00.00.00	Poste de sécurité

Poste de travail : Mécaniciens et réparateurs de véhicules à moteur		7231 (*)
Risques (**)	01.00.00.00	Poste de sécurité
	03.01.31.00	Solvants organiques en général (VOCs)
	03.02.01.00	Bruit
	03.04.00.00	Contraintes ergonomiques
	03.02.03.04	Vibrations transmises au système main-bras
	03.02.04.00	Pressions locales prolongées
	03.01.13.04	Huiles minérales – Paraffine – Goudron – Brai – Bitume – Asphalte – Huiles de coupe d'origine minérale

(*) **Les postes de travail:** Code ISCO (International Standard Code of Occupations)

(**) **Les risques:** Code Mensura

Poste de travail: Opérateurs sur clavier		4130 (*)
Risques (**)	03.04.00.00	Contraintes ergonomiques
	03.04.01.00	Ecran de visualisation
Poste de travail: Agents d'entretien dans les bureaux, les hôtels et autres établissements		9112 (*)
Risques (**)	03.04.00.00	Contraintes ergonomiques
	03.01.30.01	Savons et produits de nettoyage

(*) **Les postes de travail:** Code ISCO (International Standard Code of Occupations)

(**) **Les risques:** Code Mensura